

REPUBLIQUE FRANCAISE

 Département
de la Haute-Savoie

 Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026.051 Séance du **VINGT-SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX**
 Date de la convocation : Mardi 14 avril 2026
 Président de séance : M. Patrick ANTOINE, Maire
 Secrétaire de séance : M. Michel COLLOT
 Membres en exercice : 33
 Quorum : 17

29 présents :

MMES et MM. ANTOINE Patrick, VOUTAY-MERMET Anne-Lise, BELMAS Jean-Pierre, PELLIER Pascale, BARONNET Eddy, MOUCHET Christine, COLLOT Michel, FRIES-CHATAGNAT Séverine, BERTRAND Maurice, BARBERIS Pier-Luigi, VALLENET Jean-Paul, VUACHET Serge, PARRET Martine, CHARPENTIER Muriel, ANDRIER Nathalie, MANDON Martine, LEVET Serge, GUGLIOTTA Valérie, PAILLASSON Isabelle, NOURRY Alexandra, BREGEGERE Stéphanie, ROGUET Marc, LE FALHER Anne-Emmanuelle, BAUD Joël, BOURGEOIS Florian, TREBOZ Valentin, PELLIER Karl, SALAME Marie-Lise, LATTANZIO Katia

3 absents ayant donné pouvoir :

GUENEZ Éric à ANTOINE Patrick, REAL-LAFRIQUE Laetitia à BREGEGERE Stéphanie, MOLS Louis-David à BOURGEOIS Florian

1 absent excusé sans pouvoir :

SILLARD Patrick

Objet : Attribution des subventions de fonctionnement aux associations sportives et culturelles au titre de l'année 2026

La commission « Événements - Vie Associative » s'étant réunie le 18 février 2026, les attributions de subventions aux associations sont proposées telles que présentées ci-dessous :

ASSOCIATIONS SPORTIVES				
Nom de l'association	Subvention accordée en 2025 en €	Subvention demandée en 2026 en €	Provision affichées en €	Subvention proposée pour 2026 en €
Union Sportive de Vétraz Monthoux	25.000,00	25.000,00	450,00	25.000,00
Club Gymnique de Vétraz-Monthoux	1.000,00	1.500,00	450,00	1.500,00
Entente pongiste d'Ambilly section VM	0,00	0,00	450,00	0,00
Judo Club de Gaillard antenne VM	2.500,00	3.500,00	450,00	2.500,00
Vétraz-ADAC Haute Savoie	3.400,00	3.400,00	450,00	3.400,00
La Farand'iole	1000,00	800,00	450,00	800,00
Ateliers dansants de la Colline	0,00	0,00	450,00	0,00
Le Petit Conservatoire de Danse	0,00	0,00	450,00	0,00
Source Essence	0,00	0,00	450,00	0,00
Amicale de Pétanque Vétrazienne	0,00	0,00	450,00	0,00
Les Monte Tout	0,00	500,00	450,00	500,00
TOTAL SPORT	32.900,00			33 700,00

2026.051

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS				
Nom de l'association	Subvention accordée en 2025 en €	Subvention demandée en 2026 en €	Provision affiches en €	Subvention proposée pour 2026 en €
Harmonie municipale	7.000,00	7.000,00	450,00	0,00
Imagine	0,00	0,00	450,00	0,00
Club de la Colline	3.500,00	3.500,00	450,00	3.500,00
Scrapatouille 74	600,00	600,00	450,00	600,00
UNC Alpes section VM	3500,00	4.700,00	450,00	4700,00
Handiscret VM	0,00	0,00	450,00	0,00
ACCA LA CHASSE VM	0,00	0,00	450,00	0,00
Amicale du personnel	0,00	0,00	450,00	0,00
Les Amis du Four	2000,00	2.500,00	450,00	0,00
Vétraz Animation	0,00	0,00	450,00	0,00
Fils & patch	0,00	0,00	450,00	0,00
Parcours PMA et nous	1.000,00	0,00	450,00	0,00
Le Tour des Mémères	0,00	0,00	450,00	0,00
Amicale Voyages et Loisirs de Monthoux	0,00	0,00	450,00	0,00
Diaspora Africaine du Grand Genève	0,00	0,00	450,00	0,00
P&C Handicap	0,00	0,00	450,00	0,00
Forces partagées	0,00	2.050,00	450,00	0,00
Les amis de la Fougonne	0,00	2.000,00	450,00	500,00
TOTAL CULTURE	16.200,00			9.300,00

ASSOCIATIONS SOCIALES / HUMANITAIRES / DEV. DURABLE				
Nom de l'association	Subvention accordée en 2025 en €	Subvention demandée en 2026 en €	Provision affiches en €	Subvention proposée pour 2026 en €
Les Félines des Cimes - Fillinges	400,00	0,00	-	0,00
Le Tétras Libre	0	1.060,00		0,00
TOTAL SOCIAL				0,00
TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDEES (hors affiches et provisions)				43.000,00

PROVISIONS				
Provision pour demandes à venir ou subventions exceptionnelles	5.000,00	-	-	3.000,00
Remboursement des affiches	2.000,00	-	13.500,00	2.000,00
TOTAL PROVISIONS			13.500,00	5.000,00
TOTAL GENERAL			13.500,00	48.000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, hors la présence de :

M. COLLOT Michel, Mme FRIES-CHATAGNAT Séverine, M. BARONNET Eddy,
Mme MOUCHET Christine, Mme BREGEGERE Stéphanie, Mme GUGLIOTTA Valérie,
Mme PAILLASSON Isabelle, Mme ANDRIER Nathalie, M. VUACHET Serge,

par 22 voix pour et 1 abstention (M. PELLIER Karl) ,

ARTICLE 1 : VALIDE les montants des subventions de fonctionnement ci-dessus présentés ;

2026.051

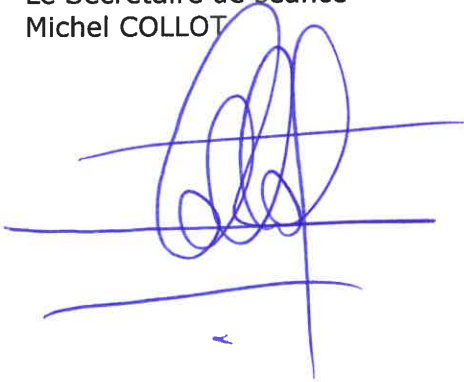
ARTICLE 2 : AUTORISE l'attribution et le versement de la subvention à l'US Vétraz d'un montant de 25 000,00 € correspondant à la subvention annuelle :

- conditionnée à la signature d'une convention d'objectifs, qui fera l'objet d'une délibération ultérieure ;
- et, dans la limite de 5 000,00 € sur l'année civile, de la prise en charge de factures liées à l'animation des enfants des trois écoles vétraziennes sur le temps périscolaire ;

ARTICLE 3 : PRECISE que l'attribution de la provision accordée pour les affiches « sucette », A3 et flyers, est versée pour remboursement sur facture dans la limite du montant alloué de 450,00 €. Le montant provisionné de 2.000,00 € pour cette dépense correspond au montant moyen mobilisé annuellement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance
Michel COLLOT



pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 27 avril 2026
Le Maire

Patrick ANTOINE



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 11/05/2026



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.